

Le



propose une colonie été

Tu as entre 12 et 17 ans ?
Tu es enfant, petit-enfant Clairmaraisien ?

Et tu veux vivre une aventure inoubliable, découvrir
une multitude d'activités dans un cadre
exceptionnel avec des veillées festives...



Tu es plutôt
sport ou
détente ?

Un séjour à
la mer ?



En
montagne ?

Des visites ?
Des balades ?
Des veillées ?

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES

Quelles que soient tes attentes, nous avons des réponses à t'apporter ainsi qu'à tes parents **le vendredi 7 février 2020 à 18H15 dans les locaux communaux.**

Si tu es indisponible mais intéressé(e), n'hésite pas à nous contacter.
Merci de bien vouloir confirmer votre présence au plus tard le lundi 3 février 2020
au **07.69.44.98.33** ou à **action.sociale.jeunesse@clairmarais.net**.



/!\ RGPD - A titre informatif, les données récoltées seront uniquement utilisées par le service action sociale et seront conservées jusqu'au 31/10/2020.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous le jugez utile. Pour exercer vos droits, contactez-nous auparavant en nous adressant un courrier postal (Mairie de Clairmarais - 2 route d'Arques - 62500 CLAIRMARAIS) ou via la plateforme dédiée en ligne (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/clairmarais>).